

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Décret du 24 août 2018 portant classement parmi les sites du département de la Somme, du site des mémoriaux de Villers-Bretonneux et Le Hamel et leurs perspectives, communes d'Aubigny, Blangy-Tronville, Cachy, Fouilloy, Hamelet, Lamotte-Warfusée, Le Hamel, Vaire-sous-Corbie et Villers-Bretonneux**

NOR : TREL1806346D

Par décret en date du 24 août 2018, est classé parmi les sites du département de la Somme, sur le territoire des communes d'Aubigny, Blangy-Tronville, Cachy, Fouilloy, Hamelet, Lamotte-Warfusée, Le Hamel, Vaire-sous-Corbie et Villers-Bretonneux, le site des mémoriaux de Villers-Bretonneux et Le Hamel et leurs perspectives.

Le présent décret, la carte au 1/25 000 et les plans cadastraux au 1/5000 annexés, pourront être consultés à la préfecture de la Somme, 51, rue de la République, 80000 Amiens, ainsi que, pour ce qui les concerne, en :

- mairie d'Aubigny : 1, place Roger-Salengro, 80800 Aubigny ;
- mairie de Blangy-Tronville : 3, place Gaston-Delapierre, 80440 Blangy-Tronville ;
- mairie de Cachy : 3, place des Marronniers, 80800 Cachy ;
- mairie de Fouilloy : 14, rue Jules-Lardière, 80800 Fouilloy ;
- mairie de Hamelet : rue François-Deroussen, 80800 Hamelet ;
- mairie de Lamotte-Warfusée : 3, rue Ulphy-Cottinet, 80800 Lamotte-Warfusée ;
- mairie de Le Hamel : place du 8-Mai-1945, 80800 Le Hamel ;
- mairie Vaire-sous-Corbie : place de la Mairie, 80800 Vaire-sous-Corbie ;
- mairie de Villers-Bretonneux : place du Général-de-Gaulle, 80800 Villers-Bretonneux.